



COMPRENDRE LE CONCEPT *UNE SEULE SANTÉ*



Prendre soin des vivants et des milieux
pour passer à l'action



Synthèse du rapport

Comprendre le concept *Une seule santé* : Un engagement pour prendre soin des vivants et des milieux pour passer à l'action

Face à l'accélération des crises sanitaires et écologiques, il est désormais urgent de prendre en compte que la santé humaine, animale, végétale et celle des écosystèmes sont indissociables. Les dégradations environnementales – perte de biodiversité, déforestation, pollution, changement climatique, usage intensif des terres, commerce international des espèces – multiplient les risques d'émergence de maladies infectieuses, dont une majorité provient d'une transmission entre les humains et les autres espèces (zoonoses). Cette réalité, longtemps ignorée par les politiques publiques, est désormais bien étayée par la science et illustrée par les crises conjointes du climat et de la biodiversité. La pandémie de Covid-19 a révélé la vulnérabilité des sociétés humaines face à ces phénomènes complexes, dont les effets se conjuguent. Elle a aussi montré que les politiques sanitaires et environnementales devaient être pensées de manière conjointe. A titre d'exemple, 25 % des pathologies chroniques et jusqu'à 75 % des maladies émergentes sont liées à des facteurs environnementaux. La santé humaine ne peut plus être pensée isolément.

Face à cette interdépendance structurelle, les instances scientifiques et politiques internationales recommandent d'adopter une approche intégrée et systémique de la santé publique, fondée sur la pluridisciplinarité, la prévention, la résilience des socio-écosystèmes et la coopération globale : c'est l'approche « *Une seule santé* ». Celle-ci appelle à repenser l'ensemble des leviers stratégiques de santé, d'environnement, d'aménagement du territoire, de sécurité alimentaire, de lutte contre l'antibiorésistance et d'organisation de la société civile.

Mais adopter l'approche *Une seule santé* n'est pas seulement une exigence technique et politique : c'est un changement de paradigme qui replace l'humain au cœur du vivant, en reconnaissant les interdépendances. Agir de façon coordonnée et équitable permet de mieux prévenir les pandémies, protéger la biodiversité et assurer des sociétés résilientes.

Donner les clés pour une meilleure prise en compte du vivant et de ses interactions pour garantir la santé de tous : telle est l'ambition de ce document. Une invitation à regarder autrement notre monde, à comprendre que la santé humaine ne peut être isolée de celle des animaux, des plantes et des écosystèmes.

Ainsi, avant d'agir, il faut comprendre. Le premier chapitre de ce document revient sur le principe *Une seule santé*, les concepts qui la sous-tendent et les conditions politiques, juridiques et règlementaires de son essor. Ce chapitre présente notamment les enjeux d'évolution du cadre juridique pour intégrer l'approche *Une seule santé* dans le droit national. Des premières tentatives, telle que la proposition d'une loi et d'une stratégie *Une seule santé* pour la France, sont présentées.

Ensuite, plusieurs phénomènes emblématiques des enjeux *Une seule santé* sont présentés : l'antibiorésistance, les zoonoses, les espèces exotiques envahissantes et les perturbateurs endocriniens. Ils illustrent la complexité des interactions entre les espèces et les écosystèmes et les enjeux de santé qui en résultent.

Le deuxième chapitre s'intéresse aux nombreuses synergies entre la conservation de la nature et les approches *Une seule santé*. Les aires protégées et les Solutions fondées sur la Nature convergent dans leurs principes et leurs objectifs avec l'approche *Une seule santé* : il s'agit de promouvoir et d'agir selon une vision systémique et intégrée du vivant. Les exemples de Parcs naturels régionaux en France et celui de la ville d'Abomey-Calavry au Bénin le montrent. Ce chapitre s'intéresse ensuite à deux domaines d'action où les priorités d'action en matière de conservation de la nature et de santé se rejoignent : le commerce et l'utilisation durable des espèces sauvages et l'agriculture, abordée à travers la question de l'élevage. Dans ces domaines, l'IUCN propose de nouvelles approches pour accompagner une transformation des pratiques et concilier enjeux socio-économiques, conservation et santé. L'exemple mahorais montre l'importance de la santé des sols comme pilier essentiel pour protéger la biodiversité et garantir une production alimentaire durable et une approche intégrée de la santé, reliant celle des écosystèmes, des animaux et des humains.

Enfin, *Une seule santé* ne peut se construire sans mobilisation. C'est ce que démontre le dernier chapitre : la recherche ouvre la voie, avec des initiatives et des programmes comme PREZODE et COHESA en Afrique. La société civile et les territoires s'engagent aussi : Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Bouches-du-Rhône, Lorient Agglomération, Marseille... Chaque exemple raconte une volonté d'agir et rappelle que la formation et la sensibilisation sont nécessaires pour faire vivre cette approche.

Recommandations du Comité français de l'IUCN pour une mise en œuvre de l'approche *Une seule santé*

1. **Adopter une approche éthique et scientifique** : Étendre notre considération à tous les êtres vivants et intégrer les avancées scientifiques pour reconnaître les interdépendances entre les êtres vivants et leurs milieux, en dépassant une vision centrée sur l'humain.
2. **Promouvoir et soutenir la recherche** : Intégrer toutes les disciplines scientifiques - biologiques, écologiques, médicales, vétérinaires, humaines, sociales, etc. pour croiser les données, co-produire des connaissances et orienter les décisions sociétales.
3. **Prendre en compte la santé de tous dans nos actions et décisions** : Inclure la santé humaine, animale, végétale et environnementale dans chaque projet et décision, en mobilisant les acteurs concernés pour des choix respectueux des besoins des différentes espèces et écosystèmes.
4. **Prioriser la surveillance et la prévention** : Elaborer des politiques publiques qui tiennent compte des effets à court et long terme sur toutes les formes de santé, et qui mettent en place de la surveillance et de la prévention dans les usages en médecine humaine, vétérinaire et agricole.
5. **Appliquer le principe de précaution** : Prendre des mesures pour éviter les risques graves pour l'environnement et les différentes santés.
6. **Adopter une loi et une stratégie nationale *Une seule santé*** : Garantir l'intégration systématique des enjeux de santé animale, végétale, humaine et environnementale dans toutes les politiques publiques, en veillant à la cohérence des normes.
7. **Créer une gouvernance interministérielle *Une seule santé*** : Rassembler les ministères de la santé, l'agriculture, la transition écologique, la recherche, et l'enseignement, pour assurer la cohérence, le suivi et la transversalité des politiques.
8. **Prévenir les risques zoonotiques** : A travers l'approche *Une seule santé* en recherchant constamment un équilibre entre les enjeux économiques, sociaux, de biodiversité et de santé publique.
9. **Lutter contre le commerce illégal et réduire les interactions non nécessaires et illicites entre humains et faune sauvage** pour limiter les risques sanitaires.

10. **Développer la biodiversité urbaine** : Reconnaître l'importance de la biodiversité en ville pour la santé et le bien-être humain, tout en gérant les risques liés aux interactions avec la faune sauvage.
11. **Mettre en place un changement transformateur de nos modèles alimentaires et agricoles** : Encourager l'agroécologie et l'agriculture biologique pour améliorer les interactions entre santé humaine, animale, végétale et des écosystèmes.
12. **Respecter la santé animale** : Considérer la santé animale, y compris le bien-être, comme indicateur clé de la santé globale.
13. **Faire de la restauration, de la préservation et de la gestion adaptive de la biodiversité un pilier de la politique sanitaire nationale** : A travers les collectivités et les espaces protégés, via des plans locaux et financements dédiés.
14. **Développer les solutions fondées sur la nature pour la santé** : Mettre en œuvre des projets de protection, de restauration et d'amélioration de la gestion durable des écosystèmes permettant de répondre directement à des enjeux de santé.
15. **Poursuivre la mobilisation des territoires** : Encourager les collectivités territoriales à poursuivre leurs initiatives et à élaborer des stratégies *Une seule santé* en intégrant ce principe dans tous les secteurs via des outils comme la planification écologique et l'évaluation environnementale.
16. **Impliquer les entreprises** : Intégrer l'approche *Une seule santé* dans les stratégies des entreprises.
17. **Sensibiliser et former** : Intégrer *Une seule santé* dans la formation initiale et continue des professionnels de santé, vétérinaires, agronomes, écologues, décideurs publics, territoriaux et professionnels du droit.
18. **Développer des actions éducatives et citoyennes** : Intensifier les actions sur le lien santé-biodiversité dès le plus jeune âge et pour tous.
19. **Soutenir la création et le développement de réseaux de compétences et de bonnes pratiques *Une seule santé*** : A l'échelle locale, nationale, européenne et internationale, mobiliser l'expertise des associations, des ONG, des établissements publics et de recherche scientifique, des ministères et collectivités, des praticiens de la médecine et des experts du secteur privé.



RAPPORT

COMPRENDRE LE CONCEPT *UNE SEULE SANTÉ*



Contact

Camille Aspar

Chargée de communication et relations médias

Comité français de l'UICN

07 48 12 31 99

communication@uicn.fr